



GRUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Partenariats à Flux Inversés Comme Moyen de Lutte Contre les Effets du Changement Climatique dans les pays Membres de la BID

Novembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	1
2.	Qu'est-Ce Que le Partenariat à Flux Inverses?	2
3.	Necessite du Renforcement des Capacites pour L'attenuation et L'adaptation au Changement Climatique	2
4.	Partenariat a Flux Inverses Comme Moyen de Renforcement des Capacites pour Lutter Contre le Changement Climatique	3
4.1	Étude de Cas 1: Diversification des Varietes de Riz au Suriname Grace à L'expertise de la Malaisie	4
4.2	Étude de Cas 2: Developpement de la Resilience Face aux Inondations au Senegal Avec L'expertise de L'indonesie	5
4.3	Étude De Cas 3: Renforcement des Capacites de la Cote D'ivoire pour Dresser les Cartes des Sols Fertiles Grace a L'expertise de Maroc	7
4.4	Étude de Cas 4: Transfert de L'expertise Marocaine en Matiere D'energie Renouvelable au Mali	8
5.	Partenariat a Flux Inverses Comme Moyen de Renforcement des Capacites pour Lutter Contre le Changement Climatique	9
6.	Perspectives	11

Partenariats à Flux Inversés Comme Moyen de Lutte Contre les Effets du Changement Climatique dans les pays Membres de la BID

1 Introduction

L'année 2015 représente un tournant dans la recherche de solutions durables au défi du changement climatique. Les vagues de chaleur, les inondations, les sécheresses, les tempêtes, la fonte des glaciers, les tremblements de terre sont des manifestations du changement climatique, causent des pertes humaines, engendrent d'énormes préjudices financiers, et augmentent l'insécurité. La communauté internationale a conclu à Paris, en décembre 2015, un accord historique sur le changement climatique.

L'Accord et celui signé par les dirigeants du monde en septembre 2015, en l'occurrence le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui repose sur 17 objectifs déclinés en 163 cibles, fournissent aux pays du monde entier et à leurs partenaires de développement un cadre unique pour placer les deux problèmes du développement au 21ème siècle, le changement climatique et le développement durable, au cœur de leurs préoccupations. En fait, les Objectifs de développement durable qui revêt trois dimensions, sociale, économique et environnementale, contient un objectif relatif au changement climatique, ce qui traduit son importance.

Le changement climatique constitue une menace à l'humanité; il touche sérieusement la vie de millions de personnes de tous horizons, notamment les personnes démunies et vulnérables. Le changement climatique peut même saper les acquis obtenus par les Objectifs du Millénaire pour le développement, remplacés par les Objectifs de développement durable. Selon la Banque mondiale (2016)¹, cent

millions de personnes de plus seront réduites à la pauvreté d'ici 2030 en raison du changement climatique. Les personnes vivant déjà dans la pauvreté sont les plus touchées par le changement climatique, car elles manquent de moyens pour s'affranchir de leur situation accablante.

Les cinquante-sept pays membres de la Banque islamique de développement (BID) ne sont pas à l'abri des effets du changement climatique. Etant donné qu'un bon nombre de pays membres de la BID sont situés dans des régions déjà affectées par des conditions climatiques rudes (Afrique subsaharienne, Asie centrale et Asie du Sud), le changement climatique est l'un des facteurs majeurs qui touchent le bien-être économique et le développement durable et pèse sur les choix de la BID quant aux projets qu'elle finance dans les domaines prioritaires, comme les infrastructures, la sécurité alimentaire et l'allègement de la pauvreté.

Pour lutter contre le changement climatique, les pays du monde entier ont élaboré des plans d'action nationaux qui mettent l'accent sur des mesures d'atténuation et d'adaptation. Mû par la volonté d'appuyer ses pays membres dans la réalisation de ces plans, le Groupe de la BID utilise une série de programmes et d'instruments, tels que des financements de projets ordinaires orientés vers des secteurs spécifiques, y compris les infrastructures, la santé, l'éducation et l'agriculture. Il appuie également le renforcement des capacités des pays membres. Le Groupe de la BID considère que le renforcement des capacités un thème transversal essentiel pour stimuler le développement économique et la croissance inclusive. En effet, le renforcement des capacités est l'un des impératifs de lutte contre le changement climatique.

¹ <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22787/9781464806735.pdf>

En 2010, le Groupe de la BID a mis en place une nouvelle modalité de coopération technique appelée « Partenariat à flux inversés », qui porte sur un mécanisme de coopération technique tripartite utilisé principalement pour surmonter les défis du renforcement des capacités et favoriser la coopération économique entre les pays membres. Le partenariat à flux inversés peut s'avérer un outil stratégique à utiliser dans la lutte contre le changement climatique, en créant des liens entre pays ayant déjà développé leur expertise dans la lutte contre le changement climatique et les pays qui en ont besoin.

Le présent document décrit le partenariat à flux inversés, démontre la nécessité pour le renforcement des capacités pour l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique, présente des études de cas, et propose des voies et moyens pour tirer parti du partenariat à flux inversés, intensifier la coopération entre les pays membres de la BID, et renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique.

2 Qu'est-Ce Que le Partenariat à Flux Inversés?

Le Groupe de la BID utilise l'approche de la coopération Sud-Sud pour atteindre ses objectifs de promotion de la coopération économique entre les pays membres par le renforcement des capacités. Le Groupe de la BID a utilisé l'approche de la coopération Sud-Sud pour la première fois en 1983 lorsqu'il a lancé son Programme de coopération technique qui comprenait plusieurs modalités, comme la formation, l'organisation d'ateliers, de séminaires, et l'échange d'experts entre les pays membres. Plus récemment, le Groupe de la BID a introduit une nouvelle modalité, le partenariat à flux inversés, dans son Programme de coopération technique. Par rapport à d'autres modalités de renforcement des capacités, le partenariat à flux inversés se présente comme un

mécanisme global de coopération Sud-Sud qui vise le renforcement des capacités à court et moyen termes (jusqu'à 3 ans) dans un but spécifique dans un pays membre bénéficiaire, grâce à une approche entre pairs qui fait appel à une participation plus approfondie de toutes les parties prenantes.

Pour la BID, le partenariat à flux inversés est « un mécanisme de coopération technique lancé par le Groupe de la BID en vertu duquel les pays membres et les communautés musulmanes dans les pays non-membres partagent leurs expertises, connaissances, technologies et ressources pour renforcer leurs capacités et concevoir des solutions pour leur développement autonome».

Orientés vers les besoins locaux, les projets de partenariats à flux inversés s'ajoutent aux efforts que les pays déploient. Ils se conforment aux priorités et programmes de développement des pays. Ils sont préparés par le pays bénéficiaire et le pays fournisseur suivant un processus de consultation entre pairs. Le partenariat à flux inversés identifie un obstacle au développement économique, notamment un obstacle lié au manque de capacités, et propose des solutions idoines pour le surmonter au moyen des échanges à flux inversés. La BID assume le rôle de connecteur et de catalyseur tout au long du processus.

Un trait distinctif du partenariat à flux inversés est que, quel que soit le niveau de développement des pays membres, ils ont tous une expertise dans un domaine ou autre qui peut être mise à profit dans d'autres pays membres.

3 Necessite Du Renforcement des Capacites Pour L'attenuation et L'adaptation au Changement Climatique

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, une des principales causes du changement climatique, le monde entier convient que des mesures d'atténuation et d'adaptation sont les voies à emprunter

à l'échelle mondiale et que des solutions de nature à rallier toutes les parties prenantes autour du renforcement de la résilience face aux effets néfastes du changement climatique sur l'environnement, doivent être adoptées. Les deux démarches se renforcent. Les mesures d'atténuation à elles seules seraient insuffisantes étant donné que les effets néfastes du changement climatique sur l'environnement provoquent déjà des pertes en vies humaines; d'où la nécessité pour les sociétés de s'adapter aux nouvelles conditions environnementales marquées par le défi du changement climatique.

La communauté internationale, les gouvernements et les communautés locales doivent adopter une approche globale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et se donner de nouveaux moyens de renforcement de la résilience face aux catastrophes climatiques, comme les sécheresses, les inondations, les tsunamis et les ouragans.

Une attention particulière est déjà accordée aux enjeux liés au changement climatique durant ces dernières décennies; plusieurs accords et protocoles internationaux, comme le Protocole de Kyoto, ont été adoptés dans le but d'établir de nouvelles normes sur la consommation de combustibles fossiles, en fixant des seuils d'émission de gaz à effet de serre aux pays, et d'adopter de nouvelles technologies dans le transport et l'énergie. Étant donné que les normes adoptées dans le cadre des protocoles internationaux sont modérées, elles auront sans aucun doute un impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, les changements positifs ne se manifesteront qu'après un certain temps car l'impact des gaz à effet de serre cumulés dans l'atmosphère entraînera toujours l'augmentation de la température comme indiqué par la communauté scientifique, d'où l'importance des mesures d'adaptation au changement climatique.

Les institutions internationales de développement, comme la BID, ont un rôle important à remplir dans l'appui aux efforts d'atténuation et d'adaptation. Le rôle des institutions internationales est actuellement plus manifeste, notamment avec le lancement récemment des Objectifs de développement durable qui comprennent des cibles liées directement au changement climatique (Cible de l'ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) et indirectement par le renforcement de la résilience face au changement climatique (Cible de l'ODD 7 : Énergie abordable et propre, Cible de l'ODD 14: Écosystème des mers, Cible de l'ODD 15: Écosystème des terres).

4 Partenariat à Flux Inverses Comme Moyen De Renforcement des Capacités pour Lutter Contre le Changement Climatique

Le changement climatique est un vaste domaine dont les effets sur l'économie et la vie des personnes nécessitent l'intervention de divers experts. Les pays développés disposent de technologies avancées et de l'expertise en matière d'atténuation des effets du changement climatique, tandis que les pays les moins avancés manquent de capacités nécessaires pour y faire face.

En sus des ressources financières requises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme l'investissement dans les énergies renouvelables, les pays membres de la BID ont également besoin de renforcer leurs capacités pour atténuer les causes du changement climatique et bâtir leur résilience face à ses effets sur l'environnement. Il est nécessaire de renforcer les capacités à la fois des personnes et des organisations auxquelles ces personnes elles appartiennent, et de dégager un environnement favorable aux solutions durables pour permettre aux pays membres de se procurer de nouvelles technologies et plus innovantes dans la



réduction des émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience tant nécessaire, en particulier dans les pays exposés à des phénomènes météorologiques extrêmes.

Le partenariat à flux inversés est un mécanisme que la BID utilise pour combler la faiblesse des capacités dans ses pays membres. En permettant la collaboration entre les pays membres qui ont atteint de hauts niveaux d'expertise et de résultats dans ce domaine et ceux qui y sont à leurs débuts, la BID aura facilité le partage des connaissances, des techniques et des ressources. Les études de cas ci-dessous portent sur des projets liés au changement climatique dont l'exécution a été facilitée par la BID, en utilisant le partenariat à flux inversés pour stimuler l'échange entre ses pays membres.

4.1 Étude de Cas 1: Diversification des Variétés de Riz au Suriname Grâce à L'expertise de la Malaisie

Pays côtiers de faible altitude, le Suriname est vulnérable à la hausse du niveau de mer et aux phénomènes météorologiques. Sa production agricole est susceptible d'être affectée. Selon une étude menée par Standard & Poor's en 2014² sur la

vulnérabilité des pays au changement climatique, le Suriname est classé dixième.

Le riz est le deuxième produit agricole d'exportation du Suriname. Actuellement, le Suriname est un pays exportateur net de riz. Bien qu'il jouit d'une certaine autosuffisance dans la production de riz, sa population croissante, l'augmentation de la demande sur les denrées alimentaires qui en découlera, et les effets du changement climatique, peuvent avoir un impact négatif sur la production. Il a donc besoin de cultiver des variétés de riz de qualité supérieure qui permettront d'augmenter la récolte et d'assurer la sécurité alimentaire grâce à une meilleure résilience face aux effets du changement climatique.

À cette fin, le Suriname a sollicité l'appui de la BID pour le renforcement de ses capacités, plus précisément dans la riziculture, ce qui lui permettra d'accroître sa récolte et de diversifier ses variétés de riz. La BID a alors préparé un projet de partenariat à flux inversés et identifié la Malaisie, représentée dans l'Institut de recherche et de développement en agriculture, comme fournisseur d'expertise.

L'objectif du projet est de développer les variétés de riz, les méthodes de sélection et de production, les infrastructures liées

² Pour plus de détails, voir l'étude intitulée «Climate Change is a Global Mega-Trend for Sovereign Risk» au <https://www.globalcreditportal.com>



à la riziculture et les ressources humaines dans le but d'assurer l'autosuffisance à long terme de la production de riz au Suriname et de faire face à l'augmentation prévisible de la consommation.

Par ailleurs, le Suriname peut au moyen d'une production de riz efficace, devenir l'un des principaux fournisseurs de riz dans la région et pour d'autres pays membres de la BID, ce qui renforcera la résilience contre les pénuries de nourriture en raison des effets du changement climatique et d'autres facteurs.

Fort de ses nouvelles capacités et de l'expertise qu'elle a acquise, l'institution bénéficiaire au Suriname, Anne van Dijk Rijst Onderzoekscentrum Nickerie, peut devenir un centre de ressources régional capable de bénéficier à ses pays voisins et aux pays membres de la BID.

4.2 Étude de Cas 2: Développement de La Résilience Face aux Inondations au Senegal Avec L'expertise de L'indonesie

Le Sénégal couvre une superficie d'environ 200.000 km² et a une population de 13,6

millions d'habitants. L'eau représente environ 2,1% de la superficie du pays; elle provient principalement du fleuve Sénégal qui s'écoule sur une longueur d'environ 1.790 km et dessine la frontière nord du pays avec la Mauritanie. Au Sénégal, en particulier dans la ville de Dakar, certaines régions sont au-dessous du niveau de la mer, ce qui augmente le niveau des nappes phréatiques et expose la capitale à de sérieux risques pendant la saison des pluies.

En 2009 seulement, les inondations ont causé autour de Dakar des pertes d'environ 103 millions de dollars des Etats-Unis. Plus de 30.000 maisons abritant environ 300.000 personnes ont été touchées dans la capitale et ses banlieues. Plusieurs quartiers étaient devenus inhabitables et ont été désertés. En 2012, les inondations massives qui ont traversé la même région pendant la saison des pluies, ont causé des dommages similaires : des personnes ont trouvé la mort et des maisons et des infrastructures urbaines ont été détruites. Ces inondations peuvent sérieusement perturber le développement économique du Sénégal et s'avérer plus mortelles, notamment pour les personnes vivant dans la pauvreté, surtout



que le changement climatique continue d'affecter négativement les conditions météorologiques.

C'est pourquoi le Sénégal a sollicité en 2012 l'appui de la BID pour renforcer ses capacités en gestion des risques de catastrophe. La BID a mis en contact le Sénégal avec l'Indonésie, pays membre de la BID fréquemment touché par des calamités liées au climat et des catastrophes naturelles comme les inondations, les tsunamis et les tremblements de terre. Les interventions d'urgence face à de tels phénomènes ont permis à l'Indonésie de renforcer ses capacités de prévention et de réaction efficiente, ce qui réduit les victimes, assure la continuité des activités socioéconomiques, et rétablit le plus rapidement possible le cours normal de la vie.

Dans la première phase du projet, le Centre de recherche pour l'atténuation des effets des tsunamis des catastrophes (TDRMC) et l'Agence nationale de gestions des catastrophes de l'Indonésie (BNPB) ont été identifiés comme sources d'expertise, tandis que le ministère du Développement, de la Restructuration et de la Requalification des banlieues (MDRRB) est désigné pour être l'organisme bénéficiaire au Sénégal.

Grâce à une approche entre pairs, les experts des fournisseurs d'expertise et de l'organisme bénéficiaire ont effectué une évaluation des besoins au Sénégal, avec l'appui de la BID. Il a été constaté que les décideurs au Sénégal manquent de certains outils importants d'obtention de données comme (i) des cartographies officielles des inondations, (ii) un système d'informations sur les inondations, (iii) des normes appropriées dans les zones exposées aux inondations, et (iv) des contrôles des niveaux d'écoulement des eaux. Il a été remarqué que les structures en charge de la gestion des inondations au Sénégal ne sont pas dotées des outils techniques nécessaires pour prévenir ou atténuer les effets des inondations sur les populations, comme les systèmes d'alerte précoce, des écluses et des moyens de résilience face aux catastrophes d'inondation.

A la lumière de l'évaluation, un projet de partenariat à flux inversés a été préparé dans le but d'(i) améliorer le cadre institutionnel et juridique du ministère du Développement, de la Restructuration et de la Requalification des banlieues, (ii) adopter des normes et un système d'informations pour la gestion des risques de catastrophes due aux inondations; et (iii) appuyer la



conception d'outils techniques (écluses, système d'alerte précoce, etc.) pour améliorer les capacités d'atténuation et de gestion des risques de catastrophe dues aux inondations.

4.3 Étude de Cas 3: Renforcement des Capacites de la Cote D'ivoire pour Dresser les Cartes des Sols Fertiles Grace a L'expertise de Maroc

L'agriculture est l'un des principaux piliers de l'économie en Côte d'Ivoire. Selon les statistiques publiées en 2014 par l'Institut national de la statistique de la Côte d'Ivoire, l'agriculture emploie environ deux tiers de la population active et représente 35% du PIB.

Les principales cultures alimentaires en Côte d'Ivoire sont le riz, le manioc, l'igname, les patates douces, le maïs, le mil, le sorgho et le plantain. Les principales cultures d'exportation, cacao, caoutchouc, huile de palme, coton et noix de cajou, jouent un rôle clé dans la croissance du secteur de l'agriculture et la réduction de la pauvreté. Une grande partie des activités commerciales intérieures et du transport (routier, ferroviaire et portuaire) dépend du secteur de l'agriculture. L'industrie en milieu rural compte les égreneuses de coton et les fabriques de caoutchouc, d'huile de

palme et de sucre, tandis que l'industrie en milieu urbain est composée d'usines de transformation du cacao, des textiles, du coton, des huiles de graines, du café instantané, des matériaux d'emballage, de transformation de l'huile de palme en savons et produits cosmétiques.

Cependant, le pays était confronté au problème de fertilité et de gestion des sols, ce qui a posé un défi majeur pour l'amélioration de la production et de la productivité agricole. La dégradation des sols est devenue la cause principale de la faiblesse de la productivité agricole. A titre d'exemple, le taux de rendement moyen de la production de riz en Côte d'Ivoire est inférieur à 0,8 tonne par hectare, contre un taux supérieur à 6 tonnes par hectare en Malaisie³ et entre 3 à 4 tonnes par hectare au Nigeria⁴. Par ailleurs, le pays était confronté au problème des cartes des sols, méthode utilisée pour comprendre la structure des sols à différents endroits dans le but de mettre en place des solutions pour améliorer la qualité des terres et obtenir une meilleure productivité agricole. De plus, la fertilisation insuffisante des terres agricoles (environ 25 kg/ha contre une moyenne de 52 kg/ha au Maroc selon des indicateurs de développement mondiaux publiés en 2016)

³ Institut de recherche et de développement de l'agriculture de la Malaisie

⁴ Institut de recherche céréalière nationale du Nigeria

empêche des rendements élevés, ce qui multiplie les problèmes liés à l'utilisation efficace des terres agricoles.

Cette situation dénote l'utilisation inefficace des ressources disponibles, y compris les engrais et la main-d'œuvre, et la faible résilience des systèmes alimentaires aux variations climatiques. Plusieurs études sur le terrain montrent qu'avec une meilleure gestion de la fertilité des sols et une meilleure utilisation des engrais, selon les caractéristiques de chaque terre, il est possible d'améliorer considérablement la productivité des terres déjà cultivées dans toutes les filières de production.

C'est pourquoi la Côte d'Ivoire a sollicité l'appui de la BID pour renforcer ses capacités en cartographie de la fertilité des sols. Les autorités de la Côte d'Ivoire ont exprimé leur souhait de bénéficier de l'expertise marocaine en la matière.

La BID a mis le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) de la Côte d'Ivoire en rapport avec l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) du Maroc. Des experts de l'INRA et du MINADER ont effectué une évaluation des besoins en Côte d'Ivoire, avec le concours de la BID. Il a été constaté que (i) les capacités nécessaires au suivi de la gestion des terres agricoles sont très faibles; les cartographies des sols fertiles devant permettre l'optimisation de la production et de l'état de leur préparation font défaut; (ii) les agriculteurs utilisent des variétés limitées d'engrais; (iii) les agriculteurs et les agronomes manquent d'expertise et de sensibilisation quant à l'importance d'une bonne gestion des sols, de la fertilisation et de l'usage d'engrais appropriés.

Cette analyse a permis de préparer un projet de partenariat à flux inversés dont l'objectif global a été l'amélioration de la production et de la productivité grâce à l'adoption de techniques adaptées pour la cartographie de la fertilité des sols; la mise en place

d'un système complet de fertilisation des cultures; et l'organisation d'activités de sensibilisation et de vulgarisation ayant pour but l'amélioration production et la productivité.

4.4 Étude De Cas 4: Transfert de L'expertise Marocaine en Matière D'énergie Renouvelable au Mali

Malgré le développement économique important qu'a connu le Mali au cours de la dernière décennie, l'accès à l'électricité continue d'y poser un sérieux problème. Selon les données les plus récentes, les taux d'électrification des zones urbaines et rurales sont de 55 et 18% respectivement. Le faible taux d'électrification en milieu rural est une sérieuse préoccupation; elle est une priorité pour le pays qui considère l'accès à l'électricité une arme efficace de lutte contre la pauvreté.

Le secteur de l'énergie au Mali dépend largement de la production hydroélectrique qui représente 55% de l'électricité primaire connectée au réseau, et de la biomasse qui alimente 80% des ménages. Bien que la biomasse fournisse une source accessible et relativement bon marché de l'énergie, principalement pour les personnes démunies vivant en milieu rural, elle contribue aux émissions de gaz à effet de serre. De plus, les fumées dangereuses résultant de la combustion posent un risque pour la santé des personnes qui y sont exposées de façon continue.

L'accès insuffisant aux sources d'énergie abordables réduit les opportunités des personnes démunies, les femmes et les jeunes en particulier, exacerbe les défis auxquels le Mali est confronté en matière des soins de santé et d'environnement. Au rythme de la demande croissante sur l'énergie, 10% par an, il est nécessaire que le Mali surmonte ses obstacles institutionnels et financiers, renforce ses capacités et comble son manque en connaissances afin de se pourvoir de sources d'énergie

nouvelles et durables qui sont essentielles à la réalisation de ses principaux objectifs de développement.

Les sources renouvelables d'énergie, l'énergie solaire en particulier, sont une des alternatives qui peuvent être utilisées dans l'électrification des zones rurales. L'irradiation solaire au Mali est de l'ordre de 5 à 7 kWh/m²/jour et est bien répartie sur le territoire national, ce qui représente un potentiel prometteur qui peut être développé pour diversifier les sources et contribuer à réduire le déficit énergétique et la dépendance aux combustibles qui sont nocifs pour l'environnement.

Pour atteindre cet objectif et répondre aux besoins de ses populations rurales en énergie, le Mali a sollicité l'appui de la BID pour renforcer ses capacités. La BID a mis en rapport le Mali avec le Maroc qui a développé des solutions dans ce domaine important. L'Office national marocain de l'électricité et d'eau potable (ONEE), opérateur local chargé de la gestion des secteurs d'électricité et de l'eau potable, a été choisi comme fournisseur d'expertise. La compagnie jouit d'une longue expérience dans le secteur de l'électrification rurale au Maroc et a réussi à ramener le taux d'électrification rurale de 18 à plus de 98% entre 1996 et 2014. Du côté du Mali, l'Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale (AMADER) a été désigné comme l'institution bénéficiaire.

Ensemble, ces deux institutions ont identifié les besoins nécessaires au renforcement des capacités du pays dans l'électrification rurale en utilisant l'énergie solaire. Les deux partenaires ont préparé un projet de partenariat à flux inversés⁵ ayant les objectifs suivants: (i) amélioration du taux d'électrification rurale au Mali, (ii) perfectionnement des compétences du personnel de l'AMADER en vue de leur permettre de préparer et de réaliser des

⁵ Le projet est actuellement en cours.

projets d'électrification rurale, et (iii) renforcement des capacités des techniciens du maître d'œuvre en matière d'exploitation et d'entretien des infrastructures de l'énergie solaire. Outre le renforcement des capacités, le projet fournira le matériel et les technologies nécessaires à l'électrification des zones rurales ciblées. Ce lot comprend l'installation de panneaux photovoltaïques, des lignes d'alimentation et des postes de transformation. En tant que tel, le projet offre une solution intégrée qui peut être mise à niveau et calquée une fois son efficacité aura été prouvée.

5 Partenariat à Flux Inverses Comme Moyen de Renforcement des Capacités Pour Lutter Contre Le Changement Climatique

Les exemples ci-dessus qui témoignent de l'efficacité de l'approche du partenariat à flux inversés qui établit des rapports entre pays dans l'objectif de trouver des solutions à leurs défis communs en développement, peut contribuer au renforcement de la résilience en matière de gestion des risques de catastrophes et d'amélioration de la sécurité alimentaire grâce à des moyens plus judicieux.

C'est des réussites qui peuvent être élargies et inclure d'autres transferts d'expertise pour lutter contre le changement climatique grâce à des mesures d'atténuation d'adaptation. Certains domaines auxquels le partenariat à flux inversés peut être appliqué pour atténuer les effets du changement climatique sont:

i. Renforcement des capacités pour l'acquisition de l'expertise dans les technologies de l'énergie renouvelable

La BID peut mettre en rapport les pays membres et les aider à partager leur expériences, renforcer leurs capacités tant au niveau individuel qu'organisationnel et environnemental, et réunir les conditions favorables au développement de leurs ressources

humaines, transférer les technologies et le savoir-faire nécessaires pour adapter les solutions à leurs contextes locaux, et dégager les cadres institutionnels nécessaires, comme les politiques, les lois et règlements relatifs aux énergies renouvelables.

ii. Promotion de la coopération régionale sur l'utilisation efficace des ressources naturelles pour lutter contre le changement climatique

En utilisant le partenariat à flux inversés, la BID peut mettre en contact plusieurs pays d'une même région pour élaborer des stratégies et plans d'action de lutte contre le changement climatique au moyen de la coopération régionale. Les pays situés dans des zones à haut risque en raison des changements climatiques, peuvent apprendre des expériences des pays appartenant à d'autres régions semblables qui ont déjà mis au point des solutions face aux défis environnementaux posés par le changement climatique.

iii. Transfert des leçons tirées des réussites des pays ayant réduit les émissions en CO2

Bien qu'il soit indispensable de promouvoir à tous les niveaux des solutions de lutte contre le changement climatique, il est également nécessaire de s'assurer que les gouvernements sont dotés des outils nécessaires à l'élaboration des politiques à même de les aider à développer des stratégies et des paradigmes nationaux adéquats sur le changement climatique et à élaborer des politiques de haut en bas et des lois pour la promotion de l'atténuation des effets du changement climatique dans tous les secteurs socioéconomiques. La BID peut aider à établir des liens entre les pays membres qui ont réussi dans le domaine des politiques et des lois liées à l'environnement et ceux qui en ont

besoin. Le partenariat à flux inversés peut s'avérer la modalité la plus favorable à la réalisation d'un tel objectif.

En plus des mesures d'atténuation des effets du changement climatique décrites ci-dessus, le partenariat à flux inversés peut contribuer au renforcement de la résilience par l'adaptation au changement climatique dans les domaines suivants:

i. Amélioration du savoir-faire en agriculture pour résister aux effets du changement climatique

L'agriculture et la sécurité alimentaire sont des domaines sur lesquels le changement climatique peut avoir un impact négatif. L'augmentation de la température et les changements de modèles environnementaux y associés, peuvent avoir une incidence sur le rendement des cultures, ce qui accentuera la pauvreté dans de nombreux pays. En outre, la fertilité des sols et les ressources en eau ne sont pas à l'abri des événements liés au climat, ce qui peut réduire également le rendement des cultures. Pour renforcer la résilience face à de tels événements indésirables, les pays sont appelés à développer leurs compétences pour une gestion résiliente de l'agriculture et des ressources en eau, ce qui leur permettra d'exercer des activités agricoles d'une manière plus intelligente en utilisant des moyens améliorés et scientifiquement éprouvés. Le partenariat à flux inversés qui a la capacité de mettre en rapport les pays ayant de l'expérience et des ressources dans ce domaine avec ceux qui ont besoin de sécuriser leur production agricole face à des conditions environnementales en mutation, constitue un moyen de mise en œuvre efficace.

ii. Préparation face aux catastrophes liées au changement climatique

Il semble que malgré toutes les précautions que le monde entier

peut prendre face au changement climatique, les catastrophes naturelles que ce phénomène peut engendrer continueront à avoir un impact sur notre mode de vie. Partant, le renforcement de la résilience en se préparant à réagir face aux catastrophes, demeure parmi les mesures d'adaptation au changement climatique. En d'autres termes, tous les secteurs socioéconomiques, y compris les gouvernements, les opérateurs privés et la société civile, doivent développer des moyens plus intelligents pour surmonter les effets de catastrophes naturelles chaque fois qu'ils se produisent. Il s'agit d'adopter des mesures préventives face à ces événements et de veiller par des plans d'action élaborés au rétablissement du cours normal de la vie dès que des catastrophes surviennent. Plusieurs pays membres de la BID ont mis en place des systèmes nationaux de réaction face aux catastrophes naturelles, comme les inondations et les tempêtes. Ils peuvent partager leurs expériences, méthodes et technologies avec les pays qui sont confrontés à des défis similaires. Le partenariat à flux inversés peut s'avérer la modalité la plus adéquate chaque fois que les pays sont disposés à coopérer pour résoudre ces défis.

6 Perspectives

Comme démontré par les exemples ci-dessus, le partenariat à flux inversés constitue une approche économiquement efficace et un moyen efficient de renforcement des capacités de lutte contre le changement climatique. Au moyen d'une approche entre pairs, le partenariat à flux inversés facilite le transfert de l'expertise, de la technologie et des ressources nécessaires aux pays qui en ont besoin. Outre les avantages directs qu'il offre dans la lutte contre les effets du changement climatique, le partenariat à flux inversés présente des avantages indirects, comme le renforcement des liens entre les pays, ce qui peut ouvrir de nouveaux

horizons pour la coopération et donner lieu à des synergies nouvelles et efficaces.

En tant que modalité relativement nouvelle de renforcement des capacités, l'impact réel des interventions de partenariat à flux inversés face au changement climatique est dans l'opportunité qu'il offre pour s'étaler vers d'autres domaines des Objectifs de développement durable. La demande sur cette approche étant en croissance rapide, la BID explore de nouvelles applications du partenariat à flux inversés pour surmonter les défis du développement économique dans ses pays membres.

Le changement climatique est un problème de grande envergure et à plusieurs volets et ne peut être résolu par les efforts individuels des pays. Il nécessite plutôt les efforts combinés des pays et de leurs partenaires de développement.

Les exemples ci-dessus peuvent être multipliés en renforçant liens entre pays qui, dans un élan de solidarité, souhaitent partager leurs expertise et technologies. Institution de développement qui ne cesse de souligner la nécessité de renforcer la coopération entre ses pays membres et qui a adapté sa stratégie pour promouvoir davantage la coopération, la Banque islamique de développement est disposée à servir de catalyseur d'échanges entre ses pays membres.

PROFIL DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

CRÉATION

La Banque islamique de développement (BID) est une institution financière internationale créée conformément à ses Statuts adoptés le 21 Rajab 1394H (12 août 1974) à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La réunion inaugurale du Conseil des Gouverneurs s'est tenue au mois de Rajab 1395H (juillet 1975) et la BID a officiellement démarré ses opérations le 15 Chawwal 1395H (20 octobre 1975).

VISION

A l'horizon 1440H, la Banque islamique de développement sera devenue une banque de développement de classe mondiale, s'inspirant des principes islamiques, et qui aura profondément transformé le paysage du développement humain dans le monde musulman et contribué à restaurer sa dignité.

MISSION

Promouvoir le développement humain véritable, en concentrant ses efforts sur les volets prioritaires que représentent la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la réalisation de l'objectif de prospérité des populations.

MEMBRES

La BID compte 57 pays membres couvrant de nombreuses régions du monde. Tout pays aspirant à devenir membre, doit appartenir à l'Organisation de coopération islamique (OCI), verser la première tranche de sa participation au capital de la BID et accepter les termes et conditions fixés par le Conseil des Gouverneurs.

CAPITAL

Lors de sa 38ème Réunion annuelle, le Conseil des Gouverneurs a autorisé la 5ème augmentation générale du capital, ce qui a porté à 100 milliards DI le montant du capital autorisé et à 50 milliards DI celui du capital à souscrire. Aux termes de la même Résolution, le Conseil des Gouverneurs a autorisé l'appel de la portion exigible dans le cadre de la 4ème augmentation générale. Le montant du capital souscrit de la BID, à la clôture de l'exercice 1435H, était de 49,86 milliards DI.

GRUPE DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la BID se compose de cinq entités : la Banque islamique de développement (BID), l'Institut islamique pour la recherche et la formation (IRTI), la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), et la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC).

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX RÉGIONAUX

La BID a son siège à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, et dispose de quatre bureaux régionaux à Rabat, au Maroc, Kuala Lumpur, en Malaisie, Almaty, au Kazakhstan et Dakar, au Sénégal, ainsi que des bureaux portails en Turquie (Ankara et Istanbul), en Indonésie et au Nigéria.

EXERCICE FINANCIER

L'exercice financier de la BID correspondait auparavant à l'année lunaire hégirienne (H), mais à partir du 1er janvier 2016 il correspondra à l'année solaire de l'hégire commençant le 11 Capricorne (1er janvier) et se terminant le 10 Capricorne (31 décembre de chaque année).

UNITÉ DE COMPTE

L'unité de compte de la BID est le Dinar islamique (DI) qui équivaut à un Droit de tirage spécial (DTS) du Fonds monétaire international.

LANGUE

La langue officielle de la BID est l'Arabe, mais l'Anglais et le Français servent également de langues de travail.

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
8111 St King Khaled, Al Ymania Nuzlah
Unité 1 Jeddah 22332-2444 - Royaume d'Arabie Saoudite

 Tél: (+966-12) 6361400 |  Fax: (+966-12) 6366871 |  Email: idbarchives@isdb.org |  Website: www.isdb.org